

Strasbourg, 31 mai 2012

EPAS (2012) 14 final

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

14^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES
Gdansk, 13-14 décembre 2011

Liste des décisions

Le Bureau du Comité de direction de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) s'est réuni à Gdansk les 13 et 14 décembre 2011, sous la présidence de Mme Ewa Markowicz. M. Alexey Morosov et Mme Amila Karačić, dans l'impossibilité d'assister à la réunion, se sont fait excuser.

1. Ouverture de la réunion

La présidente

- a souhaité la bienvenue aux délégués des Etats membres de l'APES (la liste des participants fait l'objet de l'annexe 2) ;
- a souhaité la bienvenue à M. Julien Zylberstein, en sa qualité de deuxième représentant du Comité consultatif du Bureau ;
- a remercié les autorités polonaises d'accueillir la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau

- a adopté l'ordre du jour de la réunion, tel qu'il figure à l'annexe I au présent rapport. M. Julien Zylberstein a proposé d'examiner la question de l'interaction entre la justice sportive (arbitrage) et l'ordre judiciaire national ; le Bureau a accepté cette proposition ;
- le Bureau s'est déclaré surpris par l'absence de M. Alexey Morosov, en tant que vice-président du Comité de direction, empêché pour la deuxième fois d'assister à une réunion du Bureau pour des raisons administratives.

3. Actualité récente revêtant de l'intérêt pour le Bureau

Le Bureau

- a pris note des informations fournies par le Secrétariat :
 - réunion du Comité statutaire et échange de vues sur l'importance de la contribution des Etats membres ;
 - avis juridique pour clarifier l'autonomie de l'APES en tant qu'organisateur des conférences ministérielles ;

- contact avec Mme Amila Karajic, membre du Bureau, qui a quitté le ministère du Sport de Bosnie-Herzégovine ;
 - point de la situation en termes de personnel, en particulier le départ à la retraite de Mme Odile Bruyelle et l'arrivée de Mmes Jackie Renaudin-Siddall et Alla Heinz pour préparer la conférence ministérielle ;
 - les activités en cours ayant trait à la promotion de la diversité, notamment sur les femmes et le sport ;
 - la récente candidature de l'EAS au Comité consultatif de l'APES ;
- a pris note de la présentation par le Secrétariat des conventions sur le sport (réunion plénière des deux comités de la Convention antidopage et de la Convention sur la violence des spectateurs) :
- dopage : présence aux réunions des organes statutaires de l'AMA ; adoption d'un budget 2012 de croissance zéro pour l'AMA à la demande des autorités publiques européennes ; contribution du CAHAMA à la révision en cours du Code mondial antidopage ; conférence internationale fin 2012 à Paris avec l'industrie pharmaceutique ;
 - violence des spectateurs : adhésion du Brésil en qualité d'observateur ; adoption d'une recommandation sur le dialogue et l'interaction entre les forces de police et les supporters ; rapport de visite consultative sur l'Ukraine, faisant suite à celui sur la Pologne ; accord avec l'UEFA pour le lancement d'un programme conjoint de coopération et d'assistance technique en Pologne et en Ukraine visant à mettre en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité des spectateurs ;
- au vu des efforts de publication de l'APES depuis 2007, a invité le Secrétariat à assurer la visibilité de l'ensemble des publications éditées depuis 2007, notamment les publications gratuites, en publiant une fiche sur le modèle de celle existant pour la collection Politiques et pratiques sportives et en la mettant en ligne sur le site ;
- en ce qui concerne la participation de Mme Amila Karajic aux réunions de l'APES, a invité le Secrétariat à prendre contact avec elle pour voir si elle continuera de représenter la Bosnie-Herzégovine jusqu'à la fin de son mandat de deux ans.

4. Rapports sur les récentes réunions des organes statutaires

Le Bureau

- a remercié le Secrétariat des efforts déployés pour produire des documents de qualité à bref délai ;
- a invité le Secrétariat à mettre le document (EPAS (2011) 64) à jour, notamment en le complétant avec les annexes.

5. Préparation de la 12^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport à Belgrade, Serbie, 15 mars 2012 (1^{ère} partie)

Le Bureau

- a remercié M. Dragan Atanasov de sa présentation ayant trait aux modalités pratiques ;
- a précisé que :
 - les participants qui ont besoin d'un visa recevront une lettre d'invitation des autorités serbes et une note verbale du Service du Protocole du Conseil de l'Europe ;

- les visas ne sont pas délivrés à l'aéroport, mais par les missions diplomatiques (point à mettre à jour dans le document MSL12(2012)02) ;
- le Commissaire est invité à représenter la CE ;
- l'UE doit être représentée par (dans l'ordre de préférence ci-dessous, mais en tenant compte du niveau de représentation) :
 - la Présidence ;
 - la Commission ;
 - le Parlement ;
- il serait souhaitable de permettre aux autorités serbes d'inviter un pays tiers à prendre place autour de la table, mais vues les décisions antérieures concernant les critères et les information déjà notifiées au Comité des Ministres, il sera difficile de modifier la liste des Etats invités ;

Concernant la Résolution 1

- le Bureau
- a remercié le Secrétariat pour sa présentation (à publier sur le site web d'accès restreint de l'APES) ;
- a souligné que le problème est de trouver un accord entre les pouvoirs publics, les opérateurs de paris et le mouvement sportif, d'examiner plus avant et d'appliquer les mesures de lutte contre les matches arrangés ;
- est convenu de prendre l'initiative, en tant que Bureau de l'APES, de mettre en place un réseau de régulation des paris ;
- a examiné les perspectives d'une agence, mais est convenu que la question politique à l'ordre du jour est la décision d'établir une convention (ou tout autre instrument non contraignant) ;
- a noté que certains pays se sont réservé le droit d'exprimer d'éventuelles options tant que l'étude de faisabilité n'est pas publiée ;
- est convenu que la résolution devait souligner l'existence d'un lien entre le développement des paris en ligne et le risque croissant de matches arrangés ;
- a marqué son accord de principe à la teneur de la Résolution 1, sous réserve que l'étude de faisabilité démontre qu'une convention pourrait être effectivement un bon moyen de traiter la question ;

Concernant la Résolution 2.1

- le Bureau
- a souligné qu'une invitation officielle à la conférence devait être envoyée à la Présidence de l'UE ;
- est convenu que la résolution ne devait pas répéter la résolution adoptée à Bakou ;
- a marqué son accord de principe sur la teneur de la Résolution 2.1 ;

Concernant la Résolution 2.2

- le Bureau
- a remercié Pierre Masson de sa présentation fondée sur le document T-RV(2011)26 ;
- a noté que l'UEFA est disposée à encourager la coopération avec le Conseil de l'Europe ;
- a souligné que la Convention sur la violence des spectateurs, portant certes essentiellement sur le football, ne devait pas examiner la violence uniquement dans ce sport précis ;

- a marqué son accord de principe avec la teneur de la Résolution 2.2, sous réserve que le document introductif fondé sur le document T-RV(2011)26 reflète les discussions ;
- a décidé de mettre les résolutions à jour en se fondant sur les observations formulées par le Bureau ;
- est convenu que les membres du Bureau devaient envoyer leurs autres observations et propositions concernant la résolution avant Noël et que le Secrétariat diffuserait le projet de résolution mis à jour dans les tout premiers jours de janvier 2012 ;
- a considéré qu'à la suite des informations sur la consultation prévue en janvier 2012 (réunion d'information le 17 et réunion du GR-C le 31), de nouveaux amendements pourront être soumis au Bureau avant incorporation du projet final de résolution dans les documents de la conférence.

6. Projet de programme d'activité 2012-2013

Le Bureau

- A invité le Secrétariat à mettre à jour le document (EPAS (2011) 33rév), en particulier en ce qui concerne la réunion du Bureau du Comité consultatif.

7. Divers

Le Bureau

- suite aux observations de l'UEFA, est convenu que la prochaine réunion du Comité de direction examinera la question de la procédure de désignation et re-désignation d'une organisation membre du Comité consultatif, en vue d'accroître la transparence, par exemple, en préconisant le renforcement de la fonction de contrôle du Secrétariat lorsqu'il confirme la candidature (par exemple, ne pas se borner à recueillir et diffuser l'information, mais confirmer la conformité de l'organisation candidate ou, en cas de doute, retarder le processus jusqu'à la réunion suivante) ;
- est convenu d'examiner et de traiter la question de l'arbitrage sportif et d'une éventuelle ingérence injustifiée des juridictions civiles dans l'organisation autonome des compétitions sportives à la prochaine réunion du Comité de direction.

8. Date et lieu de la prochaine réunion ad hoc du Bureau

- Le Bureau
- a examiné les avantages et les inconvénients de l'organisation de la réunion du Comité de direction en juin, nonobstant la réunion ministérielle en mai et a décidé de remanier le calendrier du programme d'activité, afin de tenir ladite réunion avant l'été, sachant qu'il ne sera pas possible de produire de nouveaux documents entre la réunion du Bureau et celle du Comité de direction.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

<i>13 décembre 2011</i>	
1. Ouverture de la réunion	
2. Adoption de l'ordre du jour <i>Le Bureau est invité à adopter le projet d'ordre du jour.</i>	EPAS (2011) 65
3. Actualités récentes revêtant de l'intérêt pour le Bureau <i>Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.</i>	
4. Rapports sur les récentes réunions des organes statutaires <ul style="list-style-type: none"> • Projet de liste des décisions du Bureau du Comité de Direction qui s'est tenu à Strasbourg le 20 octobre 2011. <i>Le Bureau est invité à prendre note de ce projet de rapport et à approuver sa distribution pour information au Comité de Direction.</i> 	EPAS (2011) 64
5. Préparation de la 12^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport à Belgrade, Serbie, 15 mars 2012 (1^{ère} partie) <ul style="list-style-type: none"> • Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> - Eléments sur le calendrier de la Conférence ministérielle - Avis du Service du Conseil juridique et Bureau des Traités - Echancier de la préparation des documents de la conférence - Présentation des autorités serbes - Informations pratiques <p><i>Le Bureau est invité à prendre note des mises à jour du calendrier en vue de la préparation de la Conférence ainsi que de la présentation orale ; il est également invité à approuver le document d'informations pratiques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des documents de la Conférence (matches arrangés) <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Secrétariat - Etude de faisabilité sur les matches arrangés - Projet de résolution 1 sur les matches arrangés <p><i>Le Bureau est invité à discuter et approuver les contenus du document de la Conférence "étude de faisabilité sur un</i></p>	<p>EPAS-SC(2011) 6</p> <p>EPAS (2011) INF 28</p> <p>EPAS (2011) 16rev2</p> <p>MSL12(2012) 2</p> <p>EPAS (2011) 66</p> <p>EPAS (2011) 67</p>

<p><i>instrument juridique dans le domaine des matchs arrangés” et du projet de résolution, notamment sa structure.</i></p>	
<p>14 Décembre 2011</p>	
<p>6. Préparation de la 12^{ème} Conférence du Conseil de l’Europe des Ministres responsables du sport à Belgrade, Serbie, 15 mars 2012 (2^{ème} partie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des documents de la Conférence <ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le Secrétariat de la question de la violence des spectateurs - Présentation par le Secrétariat de la coopération entre le Conseil de l’Europe et l’Union Européenne - Projet de résolution 2 <p><i>Le Bureau est invité à prendre note des informations orales, à discuter et approuver les contenus des documents y relatifs.</i></p> <p>i. Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations générales thématiques - Projet de programme détaillé <p><i>Le Bureau est invité à procéder à un échange de vues sur le contenu et la structure des documents et à convenir de la suite à y donner.</i></p>	<p>T-RV(2011) 26</p> <p>EPAS (2011) 67</p> <p>EPAS (2011) 55rev MSL12(2012) 1</p>
<p>7. Projet de programme d’activité 2012-2013 <i>Le Bureau est invité à prendre note de la version révisée transmise par le Secrétariat sur le programme d’activité et le budget 2012-2013.</i></p>	<p>EPAS (2011) 33rev</p>
<p>8. Divers</p>	
<p>9. Date et lieu de la prochaine réunion ad hoc du Bureau</p>	

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Mme Ewa MARKOWICZ

Head of Unit for Bilateral and Multilateral Cooperation
Department of International Cooperation
ul. Senatorska 14
00-082 Warsaw
POLOGNE
ewa.markowicz@msport.gov.pl
mobile: 48 78 393 21 85

Mr Jean-Luc JANISZEWSKI

Chef du bureau des relations internationales et
des grands événements sportifs internationaux
95 Avenue de France
75650 Paris Cedex 13
FRANCE
jean-luc.janiszewski@jeunesse-sports.gouv.fr
mobile : +33 (0)6 08 47 69 88

Mme Satu HEIKKINEN

Senior Adviser
Ministry of Education and Culture
Po Box 29
FI-00023 Government
FINLANDE
satu.heikkinen@minedu.fi
mobile: +358 40 566 28 10

Mr Dragan ATANASOV

Deputy Minister for Sport
Mihajlo Pupin Blvd 2
11030 Belgrade
SERBIE
dragan.atanasov@mos.gov.rs
mobile: +381 698 71 02 15

Mme Krisztina GÖNTÉR

Senior Advisor
Ministry of National Resources
Hold utca 1
1054 Budapest
HONGRIE

EPAS (2012) 14 final

krisztina.gonter@nefmi.gov.hu

mobile : +36 30 488 64 29

Mr Predrag MANOJLOVIC

Secrétaire Général ENGSO

Generala Vasica 5

11040 Belgrade

SERBIE

predrag.manojlovic@oks.org.rs

mobile: +381 63 23 00 20

Mr Julien ZYLBERSTEIN

Représentant du Comité Consultatif

Route de Genève 46

CH-1260 Nyon 2

SUISSE

julien.zylberstein@uefa.ch